

## REUNION DU 24 FÉVRIER 2011

Convocation : 16 février 2011

Affichage : 28 février 2011

L'an deux mille onze, le vingt-quatre février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le seize février, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

**Etaient présents** : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, OLIVIER Christine, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

**Absent excusé** :

**Secrétaire de séance** : GALBADON Thérèse

**Début de la séance** : 20H30

Avant de débiter la séance, le Procès Verbal de la réunion du 31 janvier 2011 est adopté à l'unanimité.

Philippe ROINÉ demande à l'assemblée l'ajout d'un point à l'ordre du jour : La réforme territoriale. Le Maire et l'assemblée, à l'unanimité, donnent leur accord.

### **URBANISME**

**Déclarations Préalables** :

- DUBOST Alain – 24 La Tourelle : Division de propriété pour un lot.
- SAMSON Maurice – 40 Gravelle de Haut : Remplacement d'une partie de la toiture.
- GUERRAND Xavier – 17 Les Bertrands : Construction de deux abris de jardin.
- DUBOST Frédéric – Hameau Les Bertrands : Division de propriété en trois lots.

**Permis de Construire** :

- DELACOUR Philippe – 25 La Tourelle : Construction d'une maison.
- SCI Lebunetel – 64 bis Les Bertrands : Construction de deux logements jumelés.
- BELLIN Stéphane – 24 Route d'Hardinvast : Construction de deux bâtiments agricoles.
- PRUNIER Éric et Laure – 11 Les Corbières : Construction d'une maison.
- BINET Nicolas & GALLIENNE Pauline – 34 Les Corbières : Construction d'une maison.

**Permis de Démolir** :

- DUBOST Alain – 24 La Tourelle : Démolition d'un abri agricole en tôles.

### **RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING MAIRIE**

Monsieur FLEURY présente à l'assemblée l'avant-projet définitif concernant l'aménagement du parking de la mairie et de ses alentours.

L'assemblée, à l'unanimité, accepte le Dossier de Consultation des Entreprises, autorise le Maire à lancer la consultation et à signer toute pièce relative à cette consultation.

## **NOMINATION D'UN COORDINATEUR SPS**

Monsieur FLEURY propose à l'assemblée un devis d'un montant de 700 € Hors Taxes.

L'assemblée donne son accord et autorise le Maire à signer ce devis et à passer une convention avec le cabinet A.C.E.P.

En parallèle, Serge COTTEBRUNE indique que les travaux prévus vont dans le sens du rapport établi par le cabinet en charge de l'accessibilité. 11650 € ds 14000 € préconisés par le cabinet seraient effectués.

Gilbert FLEURY indique également qu'un diagnostic amiante est à prévoir pour l'enrobé. En effet, si de l'amiante est détectée, un désamiantage sera à prévoir et les délais seraient étendus.

## **VOIRIE : DIVERS**

Entreprise DELACOUR : Un courrier avait été envoyé à l'entreprise pour lui faire remarquer que la vue de leur dépôt gênait le voisinage. L'entreprise a répondu qu'une haie existait et que celle-ci a été arrachée dans le cadre des travaux de la nouvelle route par les services de l'Etat. L'entreprise Delacour estime donc qu'il leur revient de la replanter. La commune leur enverra un courrier en ce sens.

Travaux Virage des Chèvres : Un courrier sera également envoyé aux services de l'Etat pour les relancer concernant les plantations en bordure de la N13.

## **PARTICIPATION FINANCIERE AU CLIC OUEST COTENTIN – ANNEE 2011**

Les membres du conseil acceptent la cotisation 2011 fixée à 0,25 € par habitant soit 303,00 €.

Par ailleurs, Elisabeth GONZATO précise que deux manifestations organisées par le CLIC se dérouleront prochainement :

- Réunion d'information sur l'utilisation des CESU le 11 mars 2011 à 14h30 à la CCDD.
- Salon des services à la personne le 28 mai 2011 à Valognes.

## **GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le montant du plafond de l'indemnité de gardiennage des églises communales pour un gardien ne résidant pas dans la commune est fixé à 119,55 €.

Le conseil municipal autorise le Maire à verser cette indemnité à Richard LUCAS, en charge du gardiennage de l'église de Tollevast.

## **DEMANDE DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DU COLLEGE EMILE ZOLA**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée des demandes de subvention du Collège Emile Zola pour des sorties éducatives à destination de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie ainsi qu'en classe de neige. Trente-trois enfants de la commune sont concernés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 40 €uros par enfant soit un montant total de 1320 €.

## **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

Le contrat Enfance Jeunesse signé en 2007 est arrivé à échéance le 31 décembre 2010.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décident son renouvellement avec effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans le respect des modalités du contrat Enfance-Jeunesse pour une durée de quatre ans et autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales.

## **RÉFORME TERRITORIALE**

Philippe ROINÉ fait un compte rendu de la réunion du jeudi 17 février organisée par la Communauté de Communes de Douve et Divette où des éclaircissements ont été apportés. Certains élus restent sceptiques quant au réel pouvoir de décision des conseils municipaux et la tendance générale est au regret que d'autres pistes n'aient pas été étudiées.

## INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Recensement : Il s'est terminé le samedi 19 février avec seulement quatre logements non-enquêtés.
- Football : Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier venant du l'A.S-M.H.T.C. exposant que leur beau parcours en coupe de Basse-Normandie les amène à jouer contre le FC Granville, qui joue cinq divisions au-dessus d'eux. Le club espère que les spectateurs viendront nombreux. Les services techniques de la mairie ont fait leur maximum pour que ce match se joue dans les meilleures conditions possibles.
- Journée Bistrot : Elle sera organisée le 18 septembre, et il sera proposé à l'A.S.C.T. de s'occuper des grillades.
- Bilan CLSH 2010 : 1163,5 journées enfant ont été comptabilisées cette année. Le bilan financier fait ressortir un excédent assez important, et qui n'est pas nécessaire. De ce fait, la subvention 2011 pourrait être revue à la baisse. La « Tollevastaise » a également fait savoir que sa participation aux familles serait de 2,50 € pour 2011 contre 2 € jusqu'ici.
- Crèche : Serge COTTEBRUNE demande si les communes seraient consultées sur son emplacement dans l'éventualité où une crèche serait installée au niveau intercommunal. En effet, une position plus au centre de la Communauté de Communes serait préférable.

*Fin de la séance : 23h30*